RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00015
Numéro SIREN : 340 041 334
Nom ou dénomination : SNV

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2022 sous le numéro de dépôt 12541

N° 2050-SD2019

(1) **BILAN - ACTIF**

2022S012541 LC

Désignation de l'entreprise : SNV SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : Rue des Frères Lumière 59560 COMINES — Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 34004133400038 — Néant *

Exercice N clos le : 31 12 2022

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	7 622	AI 2 288	5 334
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	55 187	AS 55 187	
	Autres immobilisations corporelles	AT	171 885	AU 115 763	56 122
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	10 760	BE	10 760
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	14 838	BI	14 838
	TOTAL (II)	BJ	260 292	BK 173 238	87 054
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	389 965	BM	389 965
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	839 546	BS	839 546
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 015 299	BY	1 015 299
	Autres créances (3)	BZ	111 011	CA	111 011
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	124 976	CG	124 976
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	2 480 797	CK	2 480 797
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 741 089	1A 173 238	2 567 851

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * | Immobilisations : | Stocks : | Créances :

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD2019

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SNV SAS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 206 030
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	204 117
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 542 147
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	44 087
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	234 095
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	527 162
	Dettes fiscales et sociales	DY	214 040
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	6 320
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 025 704
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 567 851

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Dont Écart de réévaluation libre	ID	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

SNV
Société par actions simplifiée au capital de 120 000 euros
Siège social : Rue des Frères Lumières PA Maurice Schumann, 59560 COMINES
340 041 334 RCS LILLE METROPOLE

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes, approuve lesdits rapports ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat bénéficiaire de 204 116,96 €.

Elle décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 204 116,96 € comme suit :

Réserve extraordinaire	54 116,96 €
Dividende	150 000,00 €
	204 116,96 €

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 50 € par part. Il sera mis en paiement à compter de ce jour.

Sur le plan fiscal, et conformément aux dispositions en vigueur depuis le 1° Janvier 2018, ce dividende relève de la "flat tax" de 30 % (12,80 % d'IR et 17,70 % de prélèvements sociaux).

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que l'abattement correspondant ont été les suivants :

Exercice	Nombre de parts	Dividende global	Dividende unitaire	Abattement
2017	3 000	270 000	90.00	40 %
2016	3 000	240 000	90.00	40 %
2015	3 000	180 000	80.00	40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Alain NOLLET

Ludovic TIBERGHIEN

81 rue du pré Catelan

59 110 LA MADELEINE

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RATTACHE A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

SAS SNV

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018
SAS SNV
108 rue des Frères Lumière
59560 Comines
Ce rapport contient 20 pages

Membre d'une Association Agréée

le règlement des honoraires par chèque est accepté

commissaire aux comptes

Ludovic TIBERGHIEN

81 rue du pré Catelan

59 110 LA MADELEINE

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RATTACHE A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

SAS SNV
Capital social : 120 000 Euros
108 rue des Frères Lumière
59560 Comines

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs les associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS SNV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Ludovic TIBERGHIEN

81 rue du pré Catelan

59 110 LA MADELEINE

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RATTACHE A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L. 441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Ludovic TIBERGHIEN

81 rue du pré Catelan

59 110 LA MADELEINE

EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RATTACHE A LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE DOUAI

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Madeleine
Le 19 juin 2019

19/06/2019

Ludovic Tiberghien
Commissaire aux Comptes

N° 2050-SD2019

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : SNV SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : Rue des Frères Lumière 59560 COMINES — Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 34004133400038 — Néant * ☐

Exercice N clos le 31/12/2018

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	7 622	AI 2 288	5 334
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	55 187	AS 55 187	
	Autres immobilisations corporelles	AT	171 885	AU 115 763	56 122
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	10 760	BE	10 760
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	14 838	BI	14 838
	TOTAL (II)	BJ	260 292	BK 173 238	87 054
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	389 965	BM	389 965
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	839 546	BS	839 546
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 015 299	BY	1 015 299
	Autres créances (3)	BZ	111 011	CA	111 011
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	GD		CE	
	Disponibilités	CF	124 976	CG	124 976
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	2 480 797	CK	2 480 797
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 741 089	IA 173 238	2 567 851

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise SNV SAS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EI)	DG	1 206 630
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	204 117
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 542 147
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	44 087
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	234 095
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	527 162
	Dettes fiscales et sociales	DY	214 040
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	6 320
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 025 704
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 567 851

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Dont Écart de réévaluation libre	ID	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	IF	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

4

SNV SAS
31.12.18

ANNEXE

-=-=-=-=-

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, dont le total est de 2 567 851 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 4 533 007 € et dégageant un bénéfice de 204 117 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

Les annexes 1 à 4 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

SNV SAS
31.12.18

ANNEXE - 1 -
-=-=-=-=-=-=-

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue et, plus généralement :

- Matériel et Outillage	4 ans
- Agencements	3 ans et 6 ans 2/3
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau	4 et 5 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "Premier entré - Premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SNV SAS
31.12.18

ANNEXE - 2 -

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Etat de l'actif immobilisé	:	tableau fiscal no 2054 ;
Etat des amortissements	:	tableau fiscal no 2055 ;
Etat des provisions	:	tableau fiscal no 2056 ;
Etat des échéances des créances et dettes	:	tableau fiscal no 2057 ;
Informations et commentaires	:	note ci-jointe.

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2019

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : SHV SAS — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	7 622	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	55 187	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	75 749	KW		KX	58 255
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	37 881	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III			LN	168 817	LO		LP	58 255
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations			8U		8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			IP	10 760	IR		IS	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			IT	14 838	IU		IV	
FINANCIERES	TOTAL IV			LQ	25 598	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	202 037	ØH		ØJ	58 255

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	LW 7 622	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 55 187	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 134 004	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 37 881	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG	NH 227 072	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations		I0		ØX	ØY	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C 10 760	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 14 838	2G
FINANCIERES	TOTAL IV		I3		NJ	NK 25 598	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	ØL 260 292	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

(6) AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2019

Désignation de l'entreprise : SNV SAS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	1 526	PF	762	PG		PH	2 288
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	55 187	QA		QB		QC	55 187
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	75 492	QE	2 913	QF		QG	78 405
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	36 877	QM	481	QN		QO	37 358
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	167 556	QV	3 394	QW		QX	170 950
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	169 082	ØP	4 156	ØQ		ØR	173 238

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)		NW		Total général (NS + NT + NU)		NY		Total général (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

N° 2056-SD2019

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise SNV SAS — Néant [X] *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	sur immobilisations - titres de participation	9U	9V	9W	9X
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 1 de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SNV SAS

Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	14 838	UV		UW	14 838
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	1 015 299		1 015 299		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	13 716		13 716		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	72 524		72 524		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	24 654		24 654		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	117		117		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	1 141 148	VU	1 126 310	VV	14 838
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	44 087	11 106	32 981	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	527 162	527 162		
Personnel et comptes rattachés		8C	65 667	65 667		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	73 847	73 847		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	70 316	70 316		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 210	4 210		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	234 095	234 095		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 320	6 320		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 025 704	VZ 992 723	32 981	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	45 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	79 196
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	920			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

SNV SAS
31.12.18

NOTE D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

1) Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Néant

2) Réévaluation

Néant

3) Frais d'établissement

Néant

4) Frais de recherche et de développement

Néant

5) Fonds commercial

	Valeur brute	Amortissements	Valeur Nette
Fonds commercial acquis à la SA "TISSAGES ET CONFECTIONS VERHILLE"	7 622	2 288	5 334

6) Intérêts immobilisés

Néant

7) Intérêts sur éléments de l'actif circulant

Néant

8) Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Néant

9) Avances aux dirigeants

Néant

10) Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Fournisseurs	PAR	. Assurances	117
Etat	PAR	. CVAE	1 043
			1 160

SNV SAS
31.12.18

11) Charges à payer et produits constatés d'avance

Fournisseurs	CAP	. Achats	1 130
		. Assurances	478
		. Honoraires	12 200
		. Commissions	9 910
		. Publicité - Remise fin d'année	14 003
		. Entretien	1 284
		. Transports sur ventes	10 762
		. Déplacements	72
		. Frais de PTT	753
		. Taxe Défi	572
		. Agios	898
Clients	AAE	.Avoirs sur ventes	6 320
Personnel	CAP	. Congés payés	28 656
		. Commissions	6 082
Organismes	CAP	. Charges sur commissions	971
Etat	CAP	. Taxe d'apprentissage	2 433
		. Taxe formation	1 968
		. Taxe véhicules sociétés	852
Comptes Courants	CAP	. Intérêts	1 038
			100 382

12) Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant

13) Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Parts au début de l'exercice	3 000	40.00 €
Parts émises durant l'exercice	Néant	
Parts à la fin de l'exercice	3 000	40.00 €

14) Parts bénéficiaires

Néant

SNV SAS
31.12.18

ANNEXE -3-

a) Crédit bail

	Terrains Constructions	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE			21 913	21 913
AMORTISSEMENTS : . Cumuls exercices antérieurs . Dotations de l'exercice TOTAL			14 386 904 15 290	14 386 904 15 290
REDEVANCES PAYEES : . Cumuls exercices antérieurs . Exercice TOTAL			16 828 964 17 792	16 828 964 17 792
REDEVANCES RESTANT A PAYER : . à un an au plus . à plus d'un an et cinq ans au plus . à plus de cinq ans TOTAL			0	0
VALEUR RESIDUELLE : . à un an au plus . à plus d'un an et cinq ans au plus . à plus de cinq ans TOTAL			0	0
EN CHARGES DANS L'EXERCICE			1 298	1 298

b) Engagements financiers

Néant

c) Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

ANNEXE - 4 -

Autres éléments significatifs

Néant